

Visitez notre **NOUVEAU** site internet
www.fondationhaitipartage.org

LA FONDATION

Haïti Partage

Volume 47 - No 1
AVRIL 2009

Faites un don
en ligne!

Un arbre qui porte fruit

Un don inhabituel

par Guy Lapalme, vice-président

FONDATION

Haïti Partage

6830, Ave du Parc
bureau 580
Montréal (Québec)
H3N 1W7
info@fondationhaitipartage.org

Le conseil d'administration :

Marguerite Aussant, s.j.s.h.,
Saint-Hyacinthe
Présidente

Guy Lapalme, St-Hippolyte
Vice-président

Jocelyne Bonnefil, Chambly
Secrétaire

Suzanne Chrispin,
Montréal
Trésorière

Jean Benoit, Montréal
Directeur

Louis Dumont, Montréal
Directeur

Suzy Landry, Montréal
Directrice

Nadja Raphaël, Montréal
Directrice

Miki Roy, Longueuil
Directrice

Tamara Thermitus, Montréal
Directrice

Ann Edwards, Montréal
Gestionnaire de programmes

Rédaction :

Marguerite Aussant

Jocelyne Bonnefil

Guy Lapalme

Ann Edwards

Coordination :

Jocelyne Bonnefil

Infographie :

Francine Paquet

Impression :

Imprimerie Art Graphique

à la Fondation qui fait le bonheur de tous

Dans un contexte d'entraide internationale comme le nôtre il y a plusieurs façons de donner. Nombreux sont ceux qui donnent de leur temps, quelques-uns donnent de l'argent, certains de l'espoir.

Au début de novembre, nous avons reçu l'appel d'un donateur qui désirait faire un don exceptionnel à la Fondation. C'était un donateur connu. Souvent, suite à la réception de notre bulletin, il nous envoyait une certaine somme comme il en envoie à d'autres œuvres. Mais cette année il voulait faire bien plus. Laissez-moi vous le présenter :

M. Réjean Doré, de Mont-Tremblant, a connu des problèmes de santé majeurs il y a quelques années. Ceci l'a amené à revoir son échelle de valeurs. Il a alors décidé de prendre sa retraite, de vendre son commerce et de commencer une nouvelle vie. Aujourd'hui il profite de son temps pour travailler sur sa terre à bois, voyager, s'occuper de ses petits-enfants et aussi aider la fabrique et la chorale de sa paroisse de Saint-Jovite en plus d'animer tous les lundis soir un groupe de danses folkloriques (www.rougefolklore.ca) à Huberdeau. Et j'en passe.

Suite à sa retraite, M. Doré se retrouva en possession d'un nombre important d'actions dont il voulu faire profiter certaines Fondations. Chaque année il en choisit une.

Il nous a fallu ouvrir un compte de placement pour permettre à M. Doré d'y transférer ses actions. Cette façon de procéder n'est pas toujours connue des organismes que M. Doré contacte. Mais procéder par transfert d'actions a l'avantage d'éviter l'imposition sur les gains de capital ce qui permet à l'organisme bénéficiaire de recevoir 25% de plus de la valeur du don tout en permettant au donateur de voir ce montant inclus dans son reçu pour don.

Le transfert ayant eu lieu en période de crise financière ceci aurait pu être au désavantage pour le donateur. Mais quand la valeur des actions a commencé à remonter nous nous sommes entendus pour ne pas être obligés de les liquider immédiatement.

Il y a tant de façons de donner cela prend parfois un peu d'imagination mais toujours beaucoup de coeur. M. Doré ne donne pas que de l'argent, il donne de son temps, de son énergie et de son enthousiasme.



Monsieur Réjean Doré

Cette année, sensibilisé par notre bulletin, ce fut la Fondation Haïti Partage qui mérita son attention se disant qu'il était temps qu'il fasse quelque chose pour Haïti.

Merci Réjean !

**Merci à tous les autres
donateurs de la Fondation
Haïti Partage !**

"Success Stories"

(histoire de réussites)

Nous inaugurons une chronique où vous pourrez faire connaissance avec des travailleuses et travailleurs de la Grand'Anse, particulièrement conscients de tout le chemin qu'ils ont parcouru. Ces personnes auront comme point commun d'être ou d'avoir été des bénéficiaires d'un des nombreux projets qu'a soutenus ou que soutient encore la Fondation Haïti Partage. Il s'agira souvent d'**histoires toutes simples mais où se dresse toujours comme un phare, la dignité humaine**. Il arrivera aussi que certaines de ces histoires soient exceptionnelles.

Aujourd'hui, Soeur Marguerite Aussant, tout juste de retour d'un voyage dans la Grand'Anse, a recueilli pour nous ce portrait de femme.



MADAME ÉLÉDA St-GOURDIN

du projet : *Fruits et légumes séchés aux Abricots*
par Soeur Marguerite Aussant, présidente.

Mme St-Gourdin vit dans la commune des Abricots. Elle a 6 enfants. Membre de la coopérative des fruits et légumes séchés depuis 2001, Mme St-Gourdin, est visiblement une femme haïtienne très dynamique et très énergique. Ce petit bout de femme énumère les produits de son jardin qu'elle pourra vendre à la Coop : chocolat et café en poudre; farine de banane et de patate douce, farine de "véritable", farine de "malanga" et de "giromon"; farine de "gingembre"; "ananas séchés" et "mangues séchées" (1).

Les yeux de Élédà s'illuminent à chaque fois qu'elle nomme un produit de son jardin. Élédà tient à rappeler que cette activité de la Coop lui a ouvert d'autres horizons, lui permettant d'avoir des ambitions et d'espérer une vie meilleure. Elle ne cesse de répéter, à qui veut l'entendre, que la coopérative des fruits et légumes séchés est un cadeau du ciel pour elle, sa famille et la population des Abricots.

Hélas! Ses yeux s'attristent lorsqu'elle décrit les dommages causés par les quatre tempêtes tropicales de l'automne 2008. Élédà baisse le ton et souligne le découragement senti chez les 60 femmes actives de la Coop. Mais du même souffle Élédà ajoute que les femmes de la Coop ont pris leur courage à deux mains et sont à nouveau à pied d'œuvre.

Mme St-Gourdin tient à mentionner ce que la Coop lui apporte: **bonne entente avec les autres femmes; esprit de créativité; principes d'hygiène bien suivis et respectés; gestes de visibilité en participant à des formations et à des foires à Jérémie et Port-au-Prince; esprit d'entraide au moment des sécheresses et autres adversités.**

De plus, et surtout, le sentiment que la femme haïtienne devient plus importante dans la famille.

Élédà termine les échanges en invitant la FHP à continuer à tout prix le greffage des manguiers dans la commune des Abricots. Elle rappelle aussi avec force que la FHP est source d'espoir pour chaque femme de la Coop des fruits et légumes séchés.



Femmes de la Coop à l'oeuvre



(1) Ces produits sont commercialisés sous le label "BON SOLEIL" et sont même distribués à Montréal par l'homme d'affaire J.P. Wiener (tél : 514 388-3086, 585- 3585, 708-1056)

Solidarité pour l'éducation à Jérémie (SEJ)

par Ann Edwards, Coordonnatrice des projets à la FHP et enseignante en économie au Collège Édouard-Montpetit

Il s'agit d'un nouveau projet innovateur à la FHP où pour la première fois l'éducation de base et l'éducation de plus haut niveau ainsi que la formation dans le domaine manuel et agricole vont se côtoyer et s'entraider.

L'ACDI a récemment approuvé ce nouveau projet de la Fondation Haïti Partage. Cette initiative a un nom très évocateur qui interpelle la communauté internationale sur l'importance de soutenir l'éducation en Haïti. Faut-il rappeler qu'environ 550 000 enfants ne vont pas à l'école dans la Perle des Antilles et que 47% des femmes sont analphabètes?

Le projet SEJ comporte 5 sections :

1- À l'école primaire du Centre Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, située à Jérémie, le projet rénovera 3 classes de maternelles, assurera l'éducation de 260 enfants et contribuera à la cantine scolaire.

2- À l'école du Paradis des Indiens, le projet installera un laboratoire informatique muni d'une connexion internet et formera 18 jeunes à l'informatique. À leur tour, les jeunes donneront du temps au laboratoire de l'école primaire afin d'expliquer aux enseignants, aux élèves et aux autres utilisateurs du centre comment utiliser les merveilles de l'informatique. Le laboratoire sera ouvert le weekend pour la population qui, pour la première fois, aura un accès internet disponible dans leur village. Cette ouverture permettra aussi à l'école de financer en partie ses activités.

3- Au centre de documentation multimédia et d'animation pour jeunes Numa-Drouin situé dans l'enceinte du Lycée de jeunes filles de Jérémie, un laboratoire informatique sera également rendu disponible pour accueillir les membres du centre qui veulent faire des recherches en sciences de la nature, en sciences humaines ou en art et lettres. Le projet vise également à organiser des conférences et ateliers portant sur des thèmes liés à la protection de l'environnement, à l'égalité entre les sexes et au développement économique de la ville. Cet appui au centre Numa-Drouin s'inscrit dans un axe d'intervention tout à fait nouveau pour la FHP qui touchera pour la première fois une population plus scolarisée mais qui reste sans voix pour exprimer ses idées de développement pour Haïti

4- Au Centre Marguerite- d'Youville, le projet rénovera des classes de couture et de cuisine pour la formation de jeunes filles au métier de couturière. La clientèle de cette école est très pauvre. Les jeunes étudiantes sont souvent des filles-mères qui ont du abandonner leurs études primaires. L'école a des installations fort limitées, il faudra par exemple l'aider à construire trois latrines.

5- Finalement, le projet fera de la formation en agriculture pour les nouveaux membres de la coopérative de femmes de la KORESFAJÉ. Cette formation permettra à la coopérative d'accroître la rentabilité de sa terre agricole, touchant à un problème de base; l'insécurité alimentaire en Haïti.

La diversité des groupes touchés par le projet constitue sa grande force, car chacun donnera un coup de main à l'autre, témoignant du titre « Solidarité pour l'éducation à Jérémie ».

Par exemple, les enfants de l'école CNPS iront fréquenter la bibliothèque du centre Numa-Drouin et recevront une formation de la KORESFAJÉ pour installer un petit potager dans la cour de l'école.

Les femmes de la KORESFAJÉ pourront aussi apprendre à lire grâce au bénévolat des jeunes filles du Lycée... et ces jeunes filles plus instruites pourront également apprendre à coudre grâce au bénévolat des jeunes filles du Centre Marguerite d'Youville. La beauté de ce projet réside donc dans le rapprochement de strates différentes de cette petite société par le partage de connaissances et d'expériences.

La beauté de ce projet réside donc dans le rapprochement de strates de cette petite société par le partage de connaissances et d'expériences.

Nous poursuivons notre recherche de financement pour une somme de 72 573\$ afin d'exécuter ce projet. Nous remercions également l'ACDI qui y contribuera pour 243 844\$, plus de 3 fois notre contribution.



Centre de documentation Numa-Drouin

Des fleurs et des dons

Par Jocelyne Bonnefil

Plusieurs amis de la Fondation, interrogés sur la place qu'ils accordent aux "dons à faire" en cas de mortalité, nous ont donné des réponses assez semblables. Avant de vous les livrer, **faisons un petit saut dans le passé.**

Depuis la nuit des temps les humains ont rendu hommage à leurs morts. Chez les riches comme chez les pauvres, rien n'était trop beau comme preuve de l'amour des vivants pour l'être décédé. Mausolées princiers ou modestes tombes, l'intention était semblable. Ils ont souvent couvert de feuilles et de fleurs leurs tombes ou les barques qu'ils confiaient aux fleuves ou à la mer. Je me rappelle avoir été impressionnée dans ma jeunesse par les tombes colorées des paysans du Sud d'Haïti, tombes érigées devant leurs propriétés et souvent plus grandes que leurs demeures.

La tradition antique de rendre hommage aux morts demeure forte partout dans le monde. Son usage a toutefois pris des formes différentes avec les années et selon les cultures et les religions. Aujourd'hui, dans nos sociétés pragmatiques, il est de plus en plus fréquent que les familles éprouvées demandent à leur entourage de manifester leur affection à la personne défunte par des dons adressés à une cause qui leur est chère. Des legs par testament, des dons ponctuels sont faits à des Centres de recherche pour des maladies, à des associations caritatives, à des Fondations.

Alors pourquoi pas à la Fondation Haïti Partage, direz-vous ?

C'est juste, d'autant plus que votre Fondation est maintenant équipée pour recevoir ces dons.

Toutes les familles interrogées demeurent sensibles à la coutume qui consiste à faire livrer des fleurs ou d'en offrir un bouquet directement aux funérailles tout en encourageant des dons à des Fondations. La proportion entre ces deux gestes varie. Dans les pays nordiques ou à culture occidentale les "dons" constituent actuellement une coutume bien implantée même si les fleurs vont de soi, ce qui se comprend bien. C'est l'inverse dans les cultures plus traditionnelles.

Les situations heureuses deviennent aussi une occasion de faire un don en guise de cadeau. Une donatrice du Danemark nous apprend que pour leur anniversaire de mariage son mari et elle suggèrent à leurs parents et amis de faire des dons à la Fondation Haïti Partage.

En fait, la question à se poser en cas de mortalité par exemple, pourrait se formuler ainsi :

« Comment arriver à un équilibre judicieux entre des FLEURS à recevoir ou à donner et des DONS allant à des projets dynamiques de développement comme ceux décrits dans la page précédente ? »

Pour honorer la mémoire de RÉGINALD VORBE, décédé le 28 décembre 2008 à Port-au-Prince la Fondation Haïti Partage a reçu des dons de Madame Miki Roy et de Madame Mireille Mérové-Pierre. La Fondation remercie les donatrices et offre ses sincères condoléances à la famille Vorbe.



Merci!

Un arbre qui porte fruit

TAN KOU YON PYEBWA K AP DONNEN

Publié avec la participation financière de l'Agence canadienne de développement international (ACDI)